

FORMATION à la
NOUVELLE
COMPETENCE
ENVIRONNEMENTALE
du COMITE SOCIAL et
ECONOMIQUE



Infographie : Inwie – Reproduction interdite

DUREE : 1 jour (7 heures)

LIEU : présentiel ou distanciel, inter ou intra

PUBLIC : Membres du CSE, délégués ou représentants du personnel

Prérequis : avoir déjà suivi une formation à l'exercice de son mandat ou être représentant du personnel depuis plus d'un an

TARIF : 970 €/participant (tarif groupe ou intra sur demande)

Objectifs et compétences visées

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) est la contribution des acteurs économiques au développement durable dans notre contexte de dérèglement climatique et d'accroissement des inégalités héritées de la mondialisation.

Depuis la loi Pacte en 2019, toutes les entreprises françaises, quelque que soit leur taille, doivent intégrer une démarche RSE à leurs activités et s'engager à réduire leurs impacts sociaux et environnementaux.

C'est donc dans cette continuité que la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 donne une nouvelle prérogative au Comité Social et Economique (CSE), relative aux questions environnementales.

Comment s'intègrent ces questions dans le dialogue social ? De quels moyens disposez-vous ? Quels sont les écueils à éviter ? Quelles perspectives ouvrent-elles ?

Représentants du personnel dans les instances du dialogue social, élus ou mandatés, cette formation, à la pédagogie participative, vous apportera les clés de réussite de vos missions étendues aux enjeux de la RSE.

- Connaître les fondements et les enjeux de la RSE
- Cerner le cadre réglementaire et incitatif de la RSE
- Suivre la mise en œuvre de la démarche RSE de l'entreprise
- Comprendre ses implications dans les principales fonctions
- Intégrer la RSE dans le dialogue social
- Repérer les leviers d'action dans le cadre de ses attributions

Programme de la formation

Objectif : Inscrire la représentation du personnel dans la transition écologique de l'entreprise

Apporter les connaissances théoriques d'un modèle d'entreprise durable et comprendre son incidence sur les attributions de son mandat

Des modules progressifs répartis en 2 demi-journées consécutives :

Matin	Après-midi
Pourquoi mettre en place une démarche RSE ? <ul style="list-style-type: none">- Identifier les défis au cœur de l'actualité- Appréhender le concept de développement durable- Définir la RSE et le rôle de l'entreprise- Lister les bénéfices de la RSE pour l'entreprise	Comment la RSE impacte-elle le dialogue social ? <ul style="list-style-type: none">- Identifier les impacts de la RSE sur les compétences dans les principales fonctions- Intégrer les nouvelles prérogatives environnementales dans les moyens juridiques classiques du dialogue social- Articuler le dialogue social avec le dialogue RSE (avec les parties prenantes)
Sur quels référentiels s'appuyer ? <ul style="list-style-type: none">- Repérer l'articulation des référentiels internationaux- Appliquer la réglementation française- Cartographier les principaux labels- Suivre les principales étapes d'une démarche RSE	Quels sont les leviers d'action pour les IRP ? <ul style="list-style-type: none">- Négocier pour répondre aux enjeux ESG de la RSE autour de 3 exemples : mobilité, la gestion des compétences, le partage de la valeur ajoutée- Proposer des ASC responsables et durables- Communiquer et valoriser ses actions

Modalités pédagogiques

Les pédagogies mise en œuvre sont actives et participatives. Elles alternent apports théoriques et mises en pratique.

Moyens :

- Dispositif de formation structuré autour du transfert de compétences ;
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation ;
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements.

Evaluation :

- Un test de connaissance est envoyé en amont de la formation aux participants ;
- Un questionnaire est prévu en fin de formation pour vérifier les acquis ;
- Des exercices asynchrones sont disponibles pour réviser.

Les plus de ce parcours :

- Formation animée par un expert du dialogue social spécialisé en conseil RSE auprès des entreprises qui partagent son expérience ;
- Remise d'une documentation et d'outils utilisables en situation professionnelle.

Renseignements et inscription :
